



Recherche un avocat sur rennes spécialiste en divorce

Par **pierrick35**, le **20/09/2012** à **11:35**

Bonjour,

je suis marié avec un contrat de mariage quand les parents de mon épouse son décédé, elle a désiré que l'on rachète la maison mais sa part ne suffisait pas je suis donc aller à la banque cherche un chèque certifier qui était un peut plus de la moitié du prix de la maison.

a ce jour je désire divorcé et en discutant avec mon banquier il m'annonce que je ne suis pas reconnu comme propriétaire de moitié car le notaire à tous mis au nom de ma femme.

Mon problème est de savoir si je pourrait récupérer ma part ou si j'ai tout perdu.

j'ai acheté des véhicules qui sont à mon nom là encore se pose le problème cela est à moi ou on partage

car dans le contrat ce qui est à moi est à moi et ce qui est à elle est à elle

si on peut m'éclairer merci